



VILLE D'ANTIBES JUAN-LES-PINS

République Française – Département des Alpes Maritimes – Arrondissement de Grasse

CABINET
DU PREMIER ADJOINT
AU MAIRE

Antibes, le 18 Octobre 2007

Monsieur Jean-Paul BILGER

32, Avenue de la Rostagne
06160 JUAN LES PINS

Références :
JPG.ACC.082

OBJET : PLU – AVENUE DE LA ROSTAGNE.

VOS/REF. : Votre lettre du 11 Octobre 2007 remise en mains propres le 12 Octobre 2007.

P.J. :

Secrétariat :
Anne-Claude CIARLONE
☎ 04.92.90.50.38
☎ 04.92.90.50.87

Cher Monsieur,

C'est avec la meilleure attention que j'ai pris connaissance du courrier que vous avez remis à mon secrétariat et faisant suite à notre entretien du 11 courant.

S'agissant de vos inquiétudes ainsi que de celles de plusieurs riverains de l'Avenue de la Rostagne relatives au PLU, je suis en mesure de vous informer qu'un courrier devrait vous parvenir dans les prochains jours et ainsi dissiper toutes craintes ou malentendus.

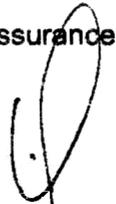
En ce qui concerne la question des deux villas de l'autre côté de l'avenue, j'ai transmis votre demande à Monsieur CERF, Directeur p.i de l'Urbanisme pour étude. Une réponse écrite vous sera bien entendu adressée en temps utile.

Enfin, je tenais à vous informer que j'ai saisi la Direction des Espaces Urbains et demandé qu'il me soit établi d'une part, un inventaire de la végétation du quartier et en particulier de la Bastide La Verne et d'autre part, qu'un courrier soit adressé aux nouveaux propriétaires de la Bastide afin de leur rappeler leurs droits et devoirs en matière de préservation du patrimoine végétal.

Bien entendu, je ne manquerai pas de revenir vers vous lorsque ce rapport m'aura été transmis.

Dans l'attente,

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Jean-Pierre GONZALEZ
Premier Adjoint au Maire
Conseiller Régional